

| | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt | <input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options |
| <input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices | <input checked="" type="checkbox"/> Technologie |
| <input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme | <input checked="" type="checkbox"/> Réglementation |
| | <input type="checkbox"/> MCeX |

CIRCULAIRE
24 novembre, 2010

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Western Coal Corp. (WTN)
Acquisition

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Walter Energy (la « Compagnie ») a annoncé le 18 novembre 2010 sa proposition (la « Proposition ») d'acquérir les actions ordinaires en circulation de Western Coal Corp. au prix de 11,50 \$CAD par action, payable en espèces et en actions de la Compagnie. De plus, la Compagnie acquerra approximativement 54,5 millions d'actions ordinaires de Western Coal appartenant à Audley Capital (« Audley »), au prix de 11,50 \$CAD, ce qui représente 19,8% de toutes les actions ordinaires en circulation de Western Coal. La Proposition, de même que l'achat des actions appartenant à Audley, valorise la valeur totale de la compagnie à 3,3 milliards \$CAD.

Afin que la Proposition devienne effective, la Compagnie et Western Coal ont conclu un accord d'exclusivité en vertu duquel les deux parties négocieront les accords définitifs de l'acquisition, pendant une période pouvant aller jusqu'à 14 jours. La Compagnie complètera l'achat des actions appartenant à Audley dès l'acquisition des actions de Western Coal, et ce, au plus tard le 30 avril 2011. Ces transactions sont conditionnelles aux approbations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 159-2010